



---

## Conseil de sécurité

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales**

New York, le 30 août 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint

---

Monsieur le Président,

Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, Monsieur Ebo, pour son intervention.

En tant que communauté mondiale, nous sommes liés par un ensemble de règles et de principes que nous nous sommes engagés à respecter. Ceux-ci incluent la Charte des Nations unies, qui énonce les principes permettant de vivre en paix et en bon voisinage, et qui consacre l'interdiction du recours à la force, le droit à la légitime défense, ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États. D'autre part, les Conventions de Genève, qui visent à atténuer les horreurs de la guerre en établissant des normes humanitaires minimales à respecter dans un conflit armé.

Il y a deux jours, nous nous sommes réunis pour discuter de la situation politique et sécuritaire en Ukraine. Nous insistons sur le fait que la gravité de la situation actuelle, les tensions accrues ainsi que la souffrance de la population ukrainienne – et d'ailleurs également de la population russe - découlent directement de l'agression militaire par la Russie. Nous condamnons cette agression militaire et refusons toute tentative visant à se soustraire à cette responsabilité. Permettez-moi également de rappeler que l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

A la lumière des hostilités persistantes, deux messages clés ressortent clairement :

Premièrement : Il est impératif de mettre fin à cette guerre qui perdure.

Et deuxièmement : Il est inacceptable que les civils continuent d'en payer le prix.

Dès le début, nous avons appelé la Russie à mettre fin à son agression militaire et à retirer ses troupes du territoire ukrainien. Il est consternant que, malgré ces appels - réitérés par la grande majorité de l'Assemblée générale et de la Cour internationale de justice - l'agression militaire persiste, exacerbée par le transfert d'armes et de munitions à la Russie en provenance de tierces parties en contravention apparente avec les obligations découlant des résolutions de ce Conseil. Je répète que les États doivent respecter et se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu des instruments internationaux de maîtrise des armements.

En ce qui concerne la protection des civils, la Suisse exprime sa profonde préoccupation et tristesse face aux nombreuses vies perdues, aux blessés, et aux souffrances immenses causées par cette agression militaire, où qu'elles surviennent. Notre position à cet égard est fermement ancrée dans le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Nous rappelons à toutes les parties au conflit leur obligation de placer la protection des civils et de ceux qui ne participent plus aux hostilités au premier plan.

Monsieur le Président,

Comme le disait un des signataires de la Convention de Genève lors de son intervention en 1949 : « *Nous savons aujourd'hui que la guerre ne résout jamais les problèmes qui l'ont fait naître. Elle est toujours suivie de longues années de souffrance pour les vaincus et pour les vainqueurs, et ses résultats ne sont pas à la mesure des maux qu'elle engendre.* »

Je tiens à souligner qu'il est de notre responsabilité collective de veiller au respect des principes auxquels nous nous sommes engagés, afin de tracer la voie vers un monde plus pacifique et plus juste, y compris en Ukraine.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mister President,

I thank the Deputy to the High Representative for Disarmament Affairs, Mr Ebo, for his remarks.

As a global community, we are bound by a series of principles and rules that we have pledged to uphold. These include the United Nations Charter, which sets out the principles to live together in peace with one another as good neighbours, and which enshrines the prohibition on the use of force, the right to self-defence, and the sovereignty and territorial integrity of all states. And then there are the Geneva Conventions, which aim to mitigate the horrors of war by establishing minimum humanitarian standards to be respected in armed conflict.

Two days ago, we met to discuss the political and security situation in Ukraine. We stress that the gravity of the current situation, the heightened tensions and the suffering of the Ukrainian population - and indeed of the Russian population too - are a direct result of Russia's military aggression. We condemn this military aggression and reject any attempt to evade this responsibility. Let me also reiterate that Ukraine has the right to ensure its security and to defend its territorial integrity and sovereignty.

In the light of the continuing hostilities, two key messages stand out clearly:

Firstly: It is imperative to put an end to this ongoing war.

And secondly: It is unacceptable for civilians to continue to pay the price.

From the outset, we have called on Russia to end its military aggression and withdraw its troops from Ukrainian territory. It is appalling that, despite these calls - reiterated by the vast majority of the General Assembly and the International Court of Justice - the military aggression persists, exacerbated by the transfer of arms and munitions to Russia from third parties in apparent contravention of the obligations arising from resolutions of this Council. I reiterate that States must respect and comply with their obligations under international arms control instruments.

Regarding the protection of civilians, Switzerland expresses its deep concern and sorrow over the numerous lives lost, the wounded and the immense suffering caused by this military aggression, wherever it may occur. Our position in this regard is firmly rooted in international humanitarian law and human rights. We remind all parties to the conflict of their obligation to place the protection of civilians and those no longer taking part in hostilities at the forefront.

Mister President,

As one of the signatories of the Geneva Convention said in 1949: *"We know today that war never solves the problems that gave rise to it. It is always followed by long years of suffering for the vanquished and for the victors, and its results are not commensurate with the evils it generates"*.

I would like to stress that it is our collective responsibility to ensure that the principles to which we have committed ourselves are respected, in order to pave the way for a more peaceful and just world, including in Ukraine.

I thank you.